

Fiche thématique (Oct 2026)

Stratégie territoriale de mobilité durable et inclusive : Intégrer la participation citoyenne dans toutes les étapes d'un projet

Face aux enjeux de transition écologique, de cohésion sociale et d'accès aux services, les collectivités doivent repenser leurs politiques de mobilité en tenant compte de réalités territoriales et sociales diverses.

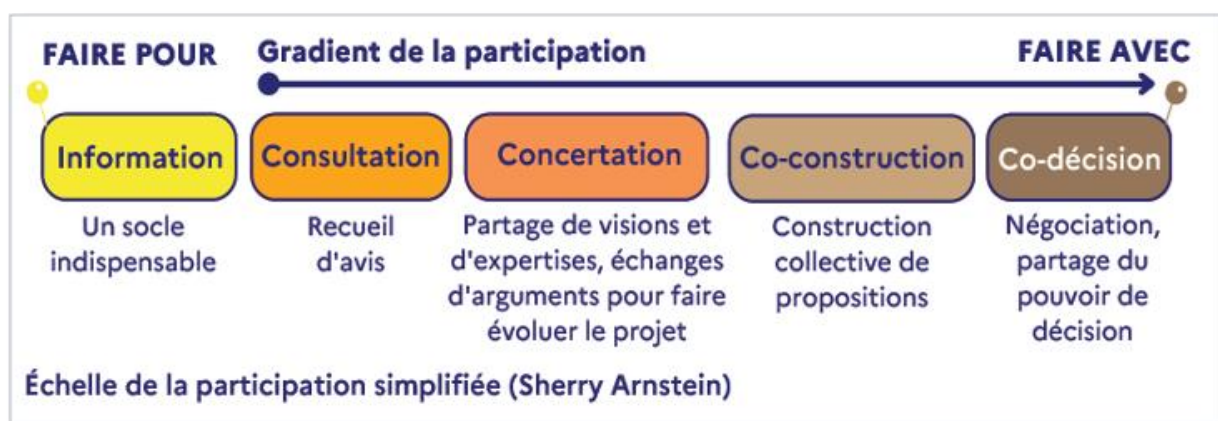
La participation citoyenne permet de compléter l'expertise technique par l'expertise d'usage. Associer les habitant·es dès les premières étapes d'un projet permet de mieux identifier les besoins, notamment ceux des publics les plus éloignés des dispositifs institutionnels, et de concevoir des réponses plus adaptées.

Pensée tout au long de la démarche, du diagnostic à l'évaluation, elle devient un outil de gouvernance territoriale : elle favorise le dialogue entre les acteurs, fait émerger de nouvelles solutions et renforce la pertinence, la légitimité et l'appropriation des projets.

FAIRE DE LA PARTICIPATION UN CHOIX STRATÉGIQUE PLUTÔT QU'UN SIMPLE OUTIL

Clarifier les objectifs de la participation

La participation citoyenne ne s'improvise pas. Avant de choisir des outils ou d'organiser des ateliers, la collectivité doit clarifier ce qu'elle souhaite accomplir avec les habitant·es : quel est l'objectif ? À quelle étape du projet les citoyen·ne·s sont-ils·elles associé·e·s ? Quel niveau d'implication est attendu ? Cette étape de cadrage est essentielle pour éviter les incompréhensions et instaurer une relation de confiance.



Source : <https://boussole-participation.cerema.fr/echelle-arnstein>



L'échelle d'Arnstein distingue plusieurs niveaux d'implication des citoyens, depuis la simple information jusqu'au partenariat. Toutes les démarches n'ont pas vocation à conduire à une codécision. En revanche, chacune doit expliciter les marges de contribution offertes aux participant·es et préciser ce qui relève de la consultation, de la co-construction ou de la décision politique. Cette transparence permet d'éviter les déceptions et contribue à légitimer les choix opérés par la collectivité.

Retour d'expérience

Haute Corrèze Communauté

Face à la réticence initiale de certains élu·es, qui craignaient que la participation ne remette en cause leur légitimité, les équipes ont choisi une montée en puissance progressive. Les habitant·es ont d'abord été associés au diagnostic du plan de mobilité, avant d'être progressivement impliqués dans des démarches de co-construction. Cette approche a permis d'acculturer les élu·es et les habitant·es aux pratiques participatives et de démontrer concrètement leur utilité.

Créer les conditions de réussite de la démarche

Faire de la participation un choix stratégique suppose avant tout un portage politique clair. Les élu·es doivent partager les objectifs de la démarche, en assumer les résultats et lui consacrer des moyens humains et financiers adaptés. Pour faciliter cette appropriation, les équipes de Haute Corrèze Communauté ont notamment adapté leur vocabulaire : des termes comme « concertation », « codécision » ou « parlement citoyen » ont été remplacés par des formulations telles que « diagnostic partagé », « temps d'échange » ou « construction collective ». Sans réduire l'ambition de la démarche, cette attention portée au cadre et au vocabulaire peut faciliter l'adhésion des élu·es et créer progressivement les conditions d'une culture participative durable.

Les compétences internes constituent un autre facteur déterminant. Concevoir un dispositif participatif, animer des échanges, gérer des conflits, adapter les formats aux publics ou encore restituer les résultats relèvent de savoir-faire spécifiques. Il est donc nécessaire de former les équipes des collectivités ou de recruter des chargé·es de participation afin de professionnaliser ces démarches. Une participation bien conduite constitue souvent un gain de temps plutôt qu'une contrainte supplémentaire. En associant les habitant·es dès les premières phases du projet, la collectivité identifie plus rapidement les points de blocage, ajuste ses propositions avant leur mise en œuvre et limite ainsi les oppositions ultérieures. La participation apparaît alors comme un moyen de sécuriser les projets autant que de les enrichir.

Aller vers les habitant·es : la condition d'une participation réellement inclusive

Les dispositifs classiques de concertation touchent surtout les personnes déjà habituées à participer, alors que les publics les plus concernés par les difficultés de mobilité sont souvent les moins représentés. Pour les associer, il est essentiel d'aller vers les habitant·es dans leurs lieux de vie (marchés, commerces, écoles, événements locaux) et de proposer des formats qui sortent des codes institutionnels : stands participatifs, cartes interactives, supports visuels ou dispositifs ludiques. Cette approche favorise une parole plus spontanée et permet de toucher des publics rarement présents dans les réunions publiques. La participation repose ainsi sur la capacité à expérimenter et adapter les modalités d'échange aux publics et aux contextes.



Favoriser la participation suppose également de lever les obstacles très concrets qui empêchent certains habitant·es de prendre part aux démarches. Le choix de lieux proches des habitations, des horaires compatibles avec les contraintes professionnelles ou familiales, la prise en charge des frais de déplacement ou encore la possibilité de faire garder les enfants constituent autant de leviers pour diversifier les profils des participant·es. Les supports doivent également être adaptés aux différents publics, en combinant formats papier, numériques, échanges oraux ou supports visuels. Sans cette attention portée aux conditions pratiques, les démarches participatives risquent de reproduire les inégalités qu'elles cherchent précisément à réduire.

Retour d'expérience

Communauté de communes Piège Lauragais-Malepère

La CCPLM a organisé une transhumance à vélo sur deux semaines, parcourant 150 km entre 14 communes, dans le cadre de l'élaboration de leur diagnostic de mobilité durable et inclusive. Chaque journée était rythmée en trois temps :

- Le matin : parcours à vélo entre les communes.
- L'après-midi : animations avec les enfants ou les seniors.
- Le soir : moments conviviaux (apéritifs, repas) avec des essais de vélos et des balades.

Cette immersion a permis de libérer la parole : en partageant un moment informel (autour d'un verre, en pratiquant la mobilité ensemble), les habitant·es et les élu·es ont pu exprimer des retours concrets et spontanés, absents des enquêtes classiques. "Le cadre a tout changé : on est sortis de la posture institutionnelle", souligne l'équipe. Cette démarche a aussi rendu le projet visible et concret pour une partie de la population qui, jusqu'alors, le percevait comme abstrait.

Haute Corrèze Communauté

Haute Corrèze Communauté a mis en place des tournées mobiles lors d'événements festifs (marchés, concerts). Avec des stands ludiques (votes avec des balles de golf, cartes postales vintage), elle a réussi à attirer un public large et à recueillir des avis sur les solutions de mobilité souhaitées par les habitant·es.



PENSER LA PARTICIPATION COMME UN FIL ROUGE

Le diagnostic : Il constitue le premier temps fort. Les habitant·es apportent des informations précieuses sur les difficultés quotidiennes, les ruptures de parcours, les solutions de débrouille ou les freins invisibles. Les collectivités peuvent utiliser les questionnaires comme un point de départ avant de privilégier les rencontres de terrain afin d'approfondir cette connaissance des usages.

La construction collective des solutions : Une fois les besoins identifiés, l'objectif n'est plus seulement d'exprimer des difficultés mais d'imaginer des réponses adaptées au territoire. Des groupes de travail peuvent alors réunir habitant·es, associations, acteurs de l'emploi, acteurs sociaux, partenaires institutionnels, agents des collectivités et élu·es afin de confronter leurs points de vue et de faire émerger des propositions communes. Cette diversité des profils favorise une approche plus systémique des enjeux de mobilité.





Recueillir la parole des habitant·es ne suffit pas : encore faut-il la prendre au sérieux et lui donner un écho concret. Il est important de restituer systématiquement les résultats aux participant·es. Cette redevabilité permet de montrer comment les contributions ont été prises en compte et d'éviter le sentiment d'une consultation sans lendemain, souvent qualifié d' épuisement démocratique. Cette restitution conditionne largement la capacité à remobiliser les habitant·es lors des projets suivants.

Retour d'expérience

Communauté de communes Piège Lauragais-Malepère

Après une première phase de diagnostic, différents groupes de travail ont produit plus de 250 propositions d'actions. Celles-ci ont ensuite été retravaillées, regroupées et soumises à une phase de priorisation collective. Les participant·es étaient volontairement répartis dans des groupes mêlant différents secteurs d'activité afin de dépasser les intérêts particuliers et de raisonner à l'échelle du territoire. Les échanges ont montré que les participants étaient capables de renoncer à certaines propositions qu'ils avaient eux-mêmes formulées lorsqu'ils identifiaient des actions plus structurantes pour le territoire. Cette capacité à arbitrer collectivement constitue l'une des principales richesses de la démarche participative.

Une démarche qui se poursuit au-delà du plan d'action

La participation ne s'arrête pas lorsque le document stratégique est adopté. Au contraire, la mise en œuvre des actions constitue une nouvelle phase de dialogue avec les habitant·es.

Le suivi des expérimentations, l'évaluation des services, l'adaptation progressive des dispositifs ou encore la création de réseaux de partenaires permettent de maintenir cette dynamique dans le temps. Haute Corrèze Communauté a par exemple constitué un réseau d'acteurs médicaux, associatifs et solidaires afin d'ajuster en continu son service de transport à la demande à partir des retours des usagers. La participation devient alors un véritable outil d'amélioration continue des politiques publiques.



DES RESSOURCES POUR APPROFONDIR

- ☐ Mobilité locale : comment aller plus loin avec les habitants ?, Cerema, 2025
- ☐ La charte de la participation du public, Ministère de la transition écologique, 2025
- ☐ Habitants, collectifs, associations : quelle place dans les projets de mobilité ?, Cerema, 2024

N'oubliez pas de consulter le site de la mobilité durable et inclusive : mobilité-durable-inclusive.fr !



Le programme Tims vise à développer la mobilité durable et inclusive en France. Il ambitionne de réaliser des économies d'énergie en encourageant des modes de mobilité plus sobres. Pour une transition juste, l'objectif est de permettre à tous, en particulier aux personnes en précarité-mobilité, d'accéder aux services essentiels et d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux.

Pour plus d'informations

mobilite-durable-inclusive.fr

